



CENTRE HOSPITALIER DE GRASSE
DEMANDE DE COMMUNICATION DE DOSSIER MEDICAL

Date de la demande :

Nom et Prénom du demandeur :

Qualité du demandeur : Epoux/Epouse Enfant(s) Concubin(e)/PACS Ayant-droit

Adresse :

Tel :

Mail :

Information concernant le séjour :

Nom et Prénom du patient :

Date de naissance :

Date d'hospitalisation :

Service(s) d'hospitalisation :

Je souhaite consulter le dossier sur place (Je vous transmets mes coordonnées ci-dessus pour que vous me fixiez un rendez-vous). Lors de cette consultation, je souhaite je ne souhaite pas être accompagné(e) d'un praticien du service.

Je souhaite obtenir la copie des documents et m'engage à régler la facture(*) adressée par le trésor public dans les plus brefs délais :

- Je viendrai récupérer ces documents à la Direction des Usagers du Centre Hospitalier de Grasse (secrétariat ouvert au public du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 16h)
- Je souhaite recevoir ces documents à l'adresse indiquée ci-dessus en accusé réception (6,60€ de frais d'envoi à la charge du demandeur)

(*) Tarifs : Photocopie format A4, impression noir et blanc : 0.18 € l'unité / Photocopie format A3, impression noir et blanc : 0.36 € l'unité / Photocopie couleur, format A4 : 0.40 € l'unité / Photocopie couleur, format A3 : 0.70 € l'unité / CD Rom : 2.75 € l'unité / Cliché radiographique : 3.10 € l'unité. Pour les clichés antérieurs à 2017 : clichés radiographiques suivants format entre 5.92€ et 9,10€ l'unité + frais postaux en lien avec les copies.

Motivation de votre demande :

- Connaître la cause du décès
- Défendre la mémoire du défunt, préciser :
- Faire valoir un droit, préciser :

Les éléments du dossier médical qui vous seront communiqués répondront à la motivation de votre demande ci-dessus.

Pièces justificatives à joindre à votre demande :

- ✓ la copie recto verso de votre pièce d'identité,
- ✓ la copie de l'acte de décès,
- ✓ les justificatifs suivant votre qualité de demandeur :
 - **Epoux/Epouse/Enfant(s)** : un certificat d'hérédité ou un acte de notoriété ou la photocopie du livret de famille complet de la personne décédée
 - **Concubin(e)/PACS** : copie d'acte de naissance portant mention du PACS ou preuve de l'inscription du contrat de PACS sur le registre tenu au greffe du TGI ou certificat de vie commune (ou de concubinage) délivré en mairie.
 - **Ayant-droit** : un certificat d'hérédité ou un acte de notoriété

Je soussigné M., Mme, Melle

Certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus.

Signature